

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- MARDI : 8H30 - 12H00
- MERCREDI - JEUDI : 8H30 - 12H30
- VENDREDI : 8H30 - 12H30 et de 14H à 16H30
- SAMEDI : 9H00 - 12H00

Horaires standard téléphonique : 02 97 57 05

Vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie sur les plages horaires ci-dessous :

- LUNDI : 8H30 - 12H30
- MARDI : 8H30 - 12H30 et de 14H à 16H30
- MERCREDI : 8H30 - 12H30
- JEUDI : 8H30 - 12H30 et de 14H à 16H30
- VENDREDI : 8H30 - 12H30 et de 14H à 16H30
- SAMEDI : 9H00 - 12H00

RETROUVEZ AUSSL...

- La mairie
- Le mot du maire
- L'équipe municipale
- Conseils municipaux
- Bulletins municipaux à télécharger
- CCAS
- Urbanisme
- Démarches administratives
- Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
- Environnement
- Infos travaux !

ACCÈS RAPIDE

- OÙ DORMIR ?
- LE BERDER
- MÉTÉOMARÉE
- PORT/MOILLAGE
- DÉMARCHES
- NOUS CONTACTER

ACTUALITÉS MUNICIPALES

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE DE PPVE

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire du complexe hôtelier sur l'île de Berder, qui inclut une évaluation environnementale, la participation du public est requise.

En conséquence, le Maire de Larmor-Baden a ordonné l'ouverture d'une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) :

Arrêté n° A 121/2019 du 23/12/2019

Arrêté modificatif

La PPVE a lieu du 13 janvier 2020 au 17 février 2020 inclus.

Le dossier peut être consulté en intégralité sous format papier à l'accueil de la Mairie : le mardi de 8h30 à 12h, le mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Les documents sont consultables en format PDF par les liens ci-après, pendant l'ouverture de la procédure, aux dates pré-citées.

Les observations seront à exprimer sous forme électronique, à l'adresse suivante : enquetepublique@larmorbaden.com, en précisant dans l'objet du message "PPVE Permis GIBOIRE".

Avis de participation

Documents CERFA :

CERFA 1

CERFA 1a

CERFA 1b

Avis autorités et réponses :

Avis Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Avis MRAE

Etude d'impact

Mémoire GIBOIRE du 18/12/2019

Annexe au mémoire GIBOIRE

Projet :

Plan de masse, vue générale

Plan de masse, repérage

Coupe sur terrain et construction